

Admission à l'école élémentaire Alfred Isautier

Madame, Monsieur,

Vous avez **inscrit** votre enfant à la Mairie de Saint Pierre.

Il est maintenant nécessaire de **l'admettre** à l'école.

Pour cela, vous trouverez, en pièces jointes, divers documents.

Certains sont à conserver et d'autres à retourner à l'école.

1) Documents fournis et à conserver

- Règlement intérieur de l'école
- Charte de la laïcité
- Recommandations pour le goûter
- A retrouver ici : <https://ecole-aisautier.re>

2) Documents à compléter

- Fiche de renseignements (4 pages recto/verso)
- Accord concernant les règlements de l'école

Si possible, ces documents sont à compléter en ligne et à signer.

Sinon, cela se fera à l'école.

3) Documents à transmettre

- Certificat de radiation de l'école d'origine *
- Certificat médical attestant que les vaccins sont à jour (ou le carnet de vaccination) *
- Pièce(s) d'identité des parents * / ***
- Livret de famille * / ***
- Justificatif d'adresse : facture de moins de trois mois, bail de location, ... * / ***
- En cas d'hébergement, une attestation et carte d'identité de la personne qui héberge * / ***
- 1 photo d'identité de votre enfant **
- **En cas de séparation, de divorce, de garde d'enfant : jugement du Tribunal ou tout autre document officiel précisant qui exerce l'autorité parentale ****

Merci de rapporter les originaux
lors du rendez-vous

* Documents à prendre en photo et à envoyer à l'adresse suivante :

contact@ecole-alfred-isautier.re

** Documents à rapporter à l'école, pour photocopie.

*** Pour les pièces d'identité, les pages du livret de famille et le justificatif d'adresse, pensez à apposer un filigrane, pour des raisons de sécurité, en utilisant le site suivant :

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R67906>

Le directeur, B. GALLARD